

D'EXCELLENTE ROUGES DES PRÉS LOIN DE LEUR BERCEAU DE RACE

CHEZ ALBERT ROUSSEZ, À NIELLES-LES-CALAIS DANS LE PAS-DE-CALAIS L'élevage d'Albert Roussez atteste qu'il est possible d'obtenir d'excellents résultats techniques loin du berceau de la race Rouge des Prés. L'obtention d'un Sabot d'or au dernier Sommet de l'élevage en témoigne et récompense un travail de sélection de 20 ans.



Albert Roussez. « Je me suis lancé en race Rouge des Prés en 1989 après avoir testé plusieurs productions bovines. »

ANielles les Calais, à un quart d'heure au sud de Calais, on trouve, bien loin de son berceau d'origine, un troupeau de 35 mères Rouge des Prés et sa suite. Pour comprendre comment Albert Roussez a monté ce cheptel, il faut remonter quelques années auparavant. L'installation s'effectue en juin 1982, sur une exploitation à quelques kilomètres de celle de ses parents. A l'époque, elle se composait de 73 hectares dont 15 de prairies sans animaux. Les parcelles d'herbe se situant en zone de marais, aucune autre possibilité de culture n'était envisageable. Pour les valoriser, l'éleveur a donc souhaité faire de

l'élevage. « J'ai un peu tergiversé avant de me lancer dans un élevage allaitant naisseur-engraisseur. Mes parents étaient éleveurs laitiers, je me suis tout d'abord tourné vers cette production. Je ne disposais que de 2 hectares autour du corps de ferme et d'un parcellaire dispersé. J'ai ainsi commencé par acheter en 1983 des petites génisses laitières, au contrôle laitier pour ensuite les revendre pleines. L'instauration des quotas en 1984 a changé mes plans. Suite à cela, j'ai décidé de poursuivre dans l'engraissement de bovins maigres. Mais en 1988, la perte de quelques broutards, m'a incité à produire mes propres animaux », se souvient Albert Roussez. Après de multi-

ples réflexions, onze vaches vêlées et quelques génisses Rouge des Prés font leur apparition sur l'exploitation en 1989. La race était connue dans la région pour ses bœufs. D'autres élevages voisins se sont également lancés en Rouge.

100 % IA

Une stabulation est construite en 1990 et trois autres vaches viennent grossir les rangs. Le troupeau actuel a ensuite été constitué par croît interne. Aujourd'hui, l'ensemble de son cheptel est inscrit. Il dispose d'excellents résultats, fruit d'un long travail de sélection. Dès le départ, l'éleveur souhaitait mener son troupeau en 100 % IA. Cet objectif est atteint depuis

cinq ans. Albert Roussez pratique également le testage en ferme. Il insémine au moins une vache pour chaque taureau mis en testage. La période de vêlage est regroupée sur trois mois, de novembre à janvier, mais plus de la moitié des naissances a lieu entre le 15 novembre et le 15 décembre. « Je commence les inséminations fin janvier, mais toujours de

CHIFFRES CLÉS

En 2010

- SAU : 98,5 hectares, dont 25 de prairies (dont 21,5 de prairies naturelles), 30 de blé, 8 de lin textile, 8 de pommes de terre, 9 de betteraves sucrières, 6,5 de chicorée boisson, 8,5 de haricots verts et 3,5 de pois pour les conserves.
- 35 vaches de race Rouge des Prés + 1 poulailler Label de volailles de Licques de 400 m²
- Chargement : 1,9 UGB/ha SFP
- 1 UTH + 1 salarié 3 jours par semaine + aide-familiale
- 27,1 PMTVA
- 31 vêlages par an
- Taux de renouvellement : 25 %
- Âge moyen au premier vêlage : 30 mois
- IVV : 376 jours
- Taux de mortalité naissance-sevrage : 12,5 %



Le gène culard n'est pas recherché. « Dans le cas d'une femelle, je ne la garde pas. Je privilégie les vêlages faciles. »

manière à ne pas avoir de naissance avant novembre. Sinon, les naissances seraient difficiles à conjuguer avec le travail des champs d'octobre », explique l'éleveur. Les génisses vêlent à 3 ans, hormis certaines, à 2 ans. Ces dernières sont inséminées avec des taureaux limousins. Leurs veaux sont commercialisés à 3 semaines (autour de 300€). « Je procède ainsi pour ne pas pénaliser les croissances des primipares, car les bâtiments ne me permettent pas d'assurer une conduite spécifique de ces bêtes. » Pour ne pas décaler sa période de vêlage, Albert Roussez réalise le groupage des chaleurs pour toutes les femelles non vues en chaleur avant le 7-8 février. Chaque vache peut être inséminée deux fois, voire trois dans le cas d'un bon élément. Un suivi échographique est ensuite effectué. Toute vache vide ou décalée est réformée. L'âge (maximum 10 ans) et les performances sont également deux critères de réforme. Performances riment avec production laitière (Alait : 102) et croissance (CRsev : 101,9) et si possible développement musculaire. Avant vêlage, la ration se compose d'un mélange de foin et d'enrubannage avec de la paille à volonté et du VL 40. « J'inclus 200 à 300 grammes d'orge aplatie dans cette ration, pour faire consommer les minéraux. Après vêlage et jusqu'à la mise à l'herbe, j'ajoute 1,5 kg de pulpe sèche et 1,5 à 2 kg d'orge. Les veaux sont un peu complé- mentés l'hiver avec un mélange de pulpe sèche, luzerne déshydratée et de VL 18. »

A la mise à l'herbe, en avril, les lots sont constitués en fonction

du sexe des veaux. Les veaux mâles sont complé- mentés à partir de mi-juillet, lorsque la pousse de l'herbe diminue, mais de manière rationnée. L'éleveur leur apporte un mélange pulpe sèche luzerne déshydratée, auquel il ajoute du blé au cours de l'été. Le sevrage intervient autour du 15 septembre. Mâles et femelles sont directement mis en bâtiment.

1 496 GRAMMES DE GMQ POUR LES MÂLES

Jusqu'à la vente, entre 15 et 18 mois, les mâles disposent d'une ration sèche à base d'orge et de blé aplatis, de pulpe sèche, de tourteau et de paille à volonté. Les taurillons obtiennent de très bonnes croissances. Le GMQ moyen 0-210 jours atteint 1 496 g/j. Les mâles atteignent un poids moyen de 371 kg à 210 jours pour un poids de naissance moyen de 53 kg. Les femelles, quant à elles, pèsent en moyenne 52 kg à la naissance et 321 kg à 210 jours pour un GMQ moyen de 1 230 g/j.

« Je produis également quelques génisses de boucherie dans la filière 'Bœuf de nos régions' d'Intermarché. Pour être commercialisées au sein de cette démarche, elles doivent être abattues entre 18 et 30 mois et nourries principalement à l'herbe. » L'engraissement dure trois mois. Durant cette phase, ces femelles ont une ration à base d'herbe, de pulpe sèche, de tourteau de lin et de luzerne déshydratée. Ces génisses produisent 860 grammes de GMQ par jour de vie. Les taurillons destinés à la boucherie atteignent, quant à eux, 1 555 grammes de GMQ par jour de vie. ■ Cyrielle Delisle

RÉSULTATS ÉCONOMIQUES DE 2010-2011

Une marge brute bovine hors PMTVA de 401 €/UGB

En €/UGB	2009-2010	2010-2011	Ferme de référence
Produits	959	917	762
dont bovins	814	804	630
aides	144	113	131
Charges opérationnelles	343	403	342
dont concentrés énergétiques	94	96	47
concentrés azotés	45	56	65
fourrages	60	88	83
minéraux	25	26	23
frais vétérinaires	34	58	52
frais de reproduction	58	64	22
frais d'élevage divers	47	38	46
Marge brute (hors PMTVA et mécanisation)	471	401	303

La marge brute des bovins s'élève à 401 €/UGB. « C'est un excellent résultat. Il est supérieur de 98 €/UGB à la moyenne de la ferme de référence du département. Ce chiffre est la conséquence d'une maîtrise de la production de viande vive par UGB productive qui se monte à 434 kilos contre 370 kilos si l'on poursuit la comparaison. On observe par contre une diminution de la marge de 70 €/UGB entre 2010 et 2009 qui s'explique notamment par la baisse des aides suite à la réforme de la PAC (-31 €/UGB), par l'augmentation des frais vétérinaires relatifs à une vermifugation supplémentaire (24 €/UGB) et une augmentation de 41 €/UGB du coût alimentaire lié au prix des aliments », commente Guy Corbeille, conseiller viande à la chambre régionale Nord-Pas-de-Calais.

Principales ventes en 2010

Catégories	Nbre	Poids (kg carcasse)	Prix
Génisses finies (28 mois)	4	384	3,22 €/kg carc.
Taurillons (17 mois)	15	462	3,26 €/kg carc.
Génisses d'élevage	4		1 050 €/tête
Taureaux reproducteurs	3		1 833 €/tête
Vaches d'élevage	2		1 550 €/tête

AVIS D'EXPERT



« Une conduite rigoureuse du troupeau »

Guy Corbeille, conseiller viande bovine à la chambre régionale Nord-Pas-de-Calais.

« Les pistes de progression sont difficiles à trouver sur l'élevage d'Albert Roussez tant la gestion du troupeau est rigoureuse. Le niveau génétique atteint, la conduite économique basée sur l'herbe et l'utilisation des céréales raisonnées au plus près des besoins des animaux sont de réels atouts sur l'exploitation. S'il y avait de possibles améliorations à envisager, je conseillerais à l'éleveur de faire vêler toutes les génisses, de manière à garder une période de vêlages bien groupée. De plus, au regard de leurs croissances, le vêlage 2 ans pourrait être généralisé. Changer l'alimentation des taurillons pour en limiter le coût pourrait être un second axe. Les rations sèches sont onéreuses. Ainsi une ration à base de coproduits de type fibres de blé humides, souple d'utilisation et moins chère pour une performance correcte serait envisageable. »

POINTS PARTICULIERS DE L'EXPLOITATION

Un élevage avec un très bon potentiel génétique

Une lignée, issue de la vache Navette, a fortement marqué le troupeau d'Albert Roussez. Cette bête, bien que petite, a donné une très bonne descendance. « Un de ses petits-fils (Dacodac) est rentré en testage. Pâquerette, fille de Navette, a donné un taureau (père : Utile) qui se trouve actuellement en station de contrôle individuel. Cette dernière a également donné de bonnes filles très laitières », explique l'exploitant. Le fort potentiel génétique de l'élevage permet aujourd'hui à Albert Roussez de vendre quelques animaux comme reproducteurs.



Abeille, fille de Givay, fait partie du type de vaches que recherche l'éleveur. « C'est une grande vache, pas trop viande mais très bien indexée (IVMAT : 110, Avel : 106 et A lait : 96). »



Echange blé contre orge. De l'orge aplatie est distribuée aux différentes catégories d'animaux. « Le blé ne me convenant pas, j'ai opté pour de l'orge. » Cette céréale n'étant pas produite sur l'exploitation, l'éleveur échange avec son beau-frère une tonne de blé contre une tonne d'orge.



Complémentation au pâturage. L'été, les veaux mâles sont complémentés au champ. « Ils tournent avec les mères sur trois parcelles juxtaposées. J'ai donc réalisé un parc dans la parcelle centrale. Un couloir en permet l'accès quel que soit le pré où se trouvent les bêtes. Une barrière sélective, prise dans le bâtiment, est placée à l'entrée de celui-ci, limitant l'entrée uniquement aux veaux. Ils accèdent ainsi aux granulés mis dans deux auges réapprovisionnées tous les jours. Ce système les habitue par ailleurs à se nourrir de manière autonome, et facilite la transition après sevrage. »

Une exploitation à cheval sur deux régions agricoles

L'exploitation d'Albert Roussez se situe à la limite de deux petites régions agricoles aux caractéristiques bien distinctes. D'un côté, les collines Guinoises, de l'autre les Wateringues. La première est principalement une région de cultures. La seconde est associée à l'élevage. Les parcelles des collines Guinoises disposent de terres limoneuses avec un bon potentiel de rendement. A l'opposé, les parcelles en herbe en régions Wateringues offrent des sols argileux avec

tourbes. A travers ce nom flamand, il faut comprendre polders. « Les prairies se situent ainsi en-dessous du niveau de la mer. L'excédent d'eau est évacué par drainage vers un fossé en bout de champ relié à une rivière et finira sa course vers la mer lors de la marée basse à l'ouverture des écluses. D'où la forte humidité des prés », explique Albert Roussez. La saison d'herbe commence donc tard. Les animaux sont rarement mis sur ces parcelles avant mi-avril et rentrent au plus tard à la



D'un côté des cultures, de l'autre des prairies humides.

Toussaint. Les premières fauches sont effectuées au plus tôt la dernière semaine de mai, voire la première de juin. En année humide, les récoltes sont

difficiles à réaliser. Par contre, pour les parcelles uniquement fauchées, une seconde récolte peut avoir lieu en juillet et une troisième en septembre. ■ C. D.